

DEMANDE DE SUBVENTION Année :

1 - Service interlocuteur

(Le nom du service référent est communiqué à l'association lors de son immatriculation)

- Action Associative et Jeunesse
- Action Sanitaire et Santé
- CCAS - Action Sociale
- Communication
- Culture - Animation
- Développement Social Urbain
- Ecologie Urbaine
- Education - Enfance
- Emploi - Insertion
- Enseignement - Formation - Recherche
- Internet et Expression Multimédia
- Mission Internationale - Echanges - Coopération
- Sports - Nautisme

2 - Identification de l'association

Nom de l'association :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Si vous ne disposez pas de ce numéro, voyez page 4 « Pièces justificatives : numéro SIRET »

Nombre d'adhérents :

Adresse du siège social :

Adresse de l'**antenne locale** (à défaut de siège social sur Brest) :

Tél : Fax :

Courriel : Site internet :

Objet de l'association :

Coordonnées (Nom, adresse, tél, courriel) du président* (voir p 4) :

Coordonnées (Nom, adresse, tél, courriel) du contact* :

Si vous sollicitez **une subvention de fonctionnement ou d'investissement**, remplissez le paragraphe 3 de ce document et l'imprimé budget prévisionnel n° 1 (Budget prévisionnel de l'association).

Si vous sollicitez **une subvention projet-action**, remplissez le paragraphe 4 de ce document et l'imprimé budget prévisionnel n° 2 (Budget prévisionnel de l'action).

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre service référent afin de savoir à quel type de subvention votre demande est éligible.

3 - Demande de subvention de fonctionnement ou d'investissement :

- Fonctionnement Investissement

➤ **Personne référente*** :

Nom : Prénom :

Tél : Courriel :

➤ **Description** :

Montant et projet d'affectation de la subvention sollicitée :

--

Objectifs **quantitatifs** (ex. : nombre de personnes bénéficiaires, public visé...)

--

Objectifs **qualitatifs** (résultats et améliorations attendus...)

--

4 - Demande de subvention projet-action

➤ **Intitulé de l'action** :

➤ **Personne référente*** :

Nom : Prénom :

Tél : Courriel :

➤ **Description** :

- Nouvelle action Renouvellement de l'action

Montant et projet d'affectation de la subvention sollicitée :

Quels sont les **objectifs** de l'action ?

Quel en est le **contenu** ?

Quels sont les **publics visés** ? Combien de personnes en seront **bénéficiaires** ? (Préciser l'origine géographique des bénéficiaires)

Quel est le **lieu de réalisation** de l'action (pays/ville/quartier) ?

Quelle est la **durée et la fréquence** prévue de l'action (nombre de jours/mois/années) ?
Préciser la date de mise en œuvre.

Quels sont les **indicateurs et les méthodes d'évaluation** prévus pour l'action ? (Ces points seront à détailler dans le rapport d'activité)

Toute **information complémentaire** qui vous semblerait pertinente :

5 - Pièces justificatives

- Statuts officialisés par la sous-préfecture régulièrement déclarés (pour une première demande ou en cas de modification des statuts)
- Numéro de SIRET. Pour obtenir le numéro SIRET d'une association, il faut en faire la demande par courrier à la direction régionale de l'INSEE (*INSEE PAYS DE LA LOIRE, 105, rue des Français libres, BP 77402, 44274 Nantes Cedex 02*) en joignant une copie des statuts de l'association et une copie de l'extrait paru au journal officiel (ou à défaut le récépissé de dépôt des statuts en sous préfecture). Cette démarche est gratuite.
- Liste(s) des personnes chargées de l'administration de l'association (conseil, bureau...)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
- Le dernier rapport annuel d'activité et/ou le dernier compte-rendu de l'action financée. Ces rapports seront étudiés avec attention dans l'instruction de la demande.
- Les derniers comptes annuels approuvés de votre association
- Le budget prévisionnel

En fonction de la nature de votre demande, d'autres documents comptables pourront vous être demandés. Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

6 - Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e).....Président(e) de l'association.....certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et sur les pièces jointes et annexes et m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par la ville de Brest et Brest métropole conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition, sur simple demande, toutes pièces justificatives d'utilisation de cette aide.

Fait à :..... Le :
Signature (obligatoire)

* « Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite loi informatique et libertés, nous vous informons que les données à caractère personnel sont utilisées uniquement pour alimenter le fichier des associations et gérer la relation entre l'institution et les associations. Le responsable du traitement est Monsieur le président de Brest métropole et Monsieur le maire de Brest. Les destinataires des informations sont les élus et les services de la ville de Brest et de Brest métropole. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer en contactant Monsieur le correspondant informatique et libertés par courrier à l'adresse suivante :

correspondant.informatique.libertes@brest-metropole.fr

ou 24, rue Coat ar Gueven – BP 92242 - 29222 Brest Cedex 2 »

Merci d'adresser votre demande de subvention au

Secrétariat général
Ville de Brest
2 rue Frézier
CS 63834
29238 BREST CEDEX 2

1. Budget prévisionnel de l'association

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Nom de l'Association :

Exercice 20 . .

date de début :

date de fin :

CHARGE	MONTANT ⁽²⁾	PRODUITS ⁽¹⁾	MONTANT ⁽²⁾
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s):	
Assurance		-	
Documentation		-	
Divers		Département(s):	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		-	
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels,		-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention de

€

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2. Budget prévisionnel de l'action

Nom de l'Association :

Exercice 20 . .

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation (1)	
Autres fournitures		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Région(s):	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s):	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges		Total des produits	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite une subvention de €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.